

ATTAC–Québec

Procès-verbal de l'assemblée générale d'ATTAC-Québec tenue le 18 novembre 2017 à Alternatives 3720, avenue du Parc, Montréal.

L'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

Accueil et inscription, de 9h à 9 h30

Mot d'ouverture

1. Nomination à la présidence et au secrétariat
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale
4. Présentation de l'analyse sur la conjoncture
5. Présentation du Rapport d'activités et des Orientations 2017-2018
6. Présentation des États financiers
7. Élection du Conseil d'administration
8. Désignation du comité des Finances
9. Varia
10. Présentation spéciale
11. Levée de l'assemblée et mot de la fin

La séance est ouverte à 9 h 40. Ronald Cameron souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

1. Nomination de la présidence et de la secrétaire d'assemblée

Sur la proposition de Jean Philippe Viau
Appuyé par Christian Page

Les membres conviennent de nommer Hélène Sylvain à titre de présidente d'assemblée et Jacques Bouchard à titre de secrétaire d'assemblée.

PROPOSITION ADOPTÉE

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Audrey Laurin
Appuyée par Samuel Montigné

Les membres conviennent d'adopter l'ordre du jour amendé tel que proposé.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la réunion de la dernière Assemblée générale

Sur la proposition de Marie Danielle Lapointe
Appuyée par Norma Bakhos

Les membres conviennent d'adopter le procès-verbal de la réunion du 5 novembre 2017 tel que déposé.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Présentation de l'analyse sur la conjoncture

Ronald Cameron présente l'analyse de la conjoncture.

5. Présentation du rapport d'activités et des orientations 2017-2018

Audrey-Laurin Lamothe et Baptiste Godrie présentent le rapport d'activités 2016-2017

Sur la proposition de Monique Jeanmart
Appuyée par Jean Murdock

Les membres conviennent d'adopter le rapport d'activités tel que soumis.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Baptiste présente les orientations 2017-2018.

Sur la proposition de Audrey Laurin Lamothe
Appuyée par Jean-Philippe Viau

Les membres conviennent d'adopter les orientations tel que soumis.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Présentation des états financiers

Chantal Santerre présente les états financiers de la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017 et les prévisions budgétaires pour la prochaine année financière.

Sur la proposition de Anne-Marie Grondin
Appuyée par Robert Mc Bryde

Les membres conviennent d'accueillir les états financiers tels que soumis.

PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

7. Élection du conseil d'administration

La présidente explique les procédures d'élection et procède aux mises en candidature
Mandat de 2 ans :

Les personnes dont les mandats sont échus sont les suivantes :

Mandat de 2 ans :

Catherine Caron, Claude Vaillancourt, Baptiste Godrie, Audrey-Laurin-Lamothe, Étienne Blondeau, Jacques Bouchard

Finalement, il y a un poste de 1 an à combler pour remplacer le départ de Dominique Bernier élue pour 2 ans, l'an dernier.

Il est à noter également que Ronald Cameron a été coopté par le CA, de même que Richard Fecteau tout dernièrement. Il faudrait donc les proposer sur un des postes en élection.

La présidente indique qu'elle a en sa possession les procurations pour Catherine Caron, Claude Vaillancourt et Richard Fecteau alors si ces personnes sont proposées, elle indique qu'elle considérera qu'elles acceptent leur mise en nomination.

Mandat de deux ans :

Baptiste Godrie propose Jacques Bouchard
Audrey-Laurin Lamothe propose Baptiste Godrie
Jean Murdock propose Claude Vaillancourt
Robert Mc Bryde propose Catherine Caron
Jacques Bouchard propose Ronald Cameron
Jeanne Gendreau propose Audrey-Laurin Lamothe
Ronald Cameron propose Richard Fecteau

Toutes les personnes proposées, sauf Jacques Bouchard, ayant accepté leurs mises en nomination, sont déclarées élues par acclamation.

Mandat d'un an (complément de mandat de Dominique Bernier) :

Monique Jeanmart propose Jacques Bouchard

Sur acceptation de sa candidature, Jacques Bouchard est déclaré élu.

8. Désignation du comité des finances

La présidente explique qu'en vertu de l'article 36 sur les Règlements généraux, l'assemblée générale doit désigner un comité des finances chargé de vérifier les livres et documents comptables. Elle explique les procédures d'élection et procède aux mises en candidature.

Les personnes en poste présentement sont Audrey-Laurin Lamothe, Wedad Antonius et Roger Lanoue.

La présidente a en main les procurations pour Wedad Antonius et Roger Lanoue, alors si ces personnes sont proposées, elle indique qu'elle considérera qu'elles acceptent leur mise en nomination.

Chantal Santerre propose Audrey Laurin Lamothe
Audrey-Laurin Lamothe propose Wedad Antonius
Ronald Cameron propose Roger Lanoue

**Les personnes suivantes sont déclarées élues par acclamation
Audrey Laurin-Lamothe, Wedad Antonius et Roger Lanoue.**

9. Varia

La présidente ouvre le point Varia

Audrey –Laurin Lamothe présente le projet de sondage qui sera proposé aux membres par Emanuele Achino qui est stagiaire présentement et qui analyse les diverses organisations Attac.

10. Présentation spéciale

La présidente cède la parole à Ronald Cameron qui présente Amélie Nguyen du Centre International de Solidarité Ouvrière (CISO), Julia Posca de l'Institut de recherche et d'information socio-économiques (IRIS) et Pierre Beaudet des Nouveaux Cahiers du Socialisme qui interviendront notamment sur les nouvelles réalités des politiques néolibérales en lien avec les mouvements sociaux.

À la suite de cette présentation, la Présidente accueille une nouvelle proposition.

Sur la proposition de Ronald Cameron

Appuyée par Jeanne Gendreau

Les membres conviennent d'adopter la proposition suivante :

Qu'ATTAC-Québec forme un groupe de travail pour préparer des actions reliées à la rencontre du G-7 au mois de juin prochain dans la région de Charlevoix.

PROPOSITION ADOPTÉE à l'unanimité

11. Levée de l'assemblée

Sur la proposition Baptiste Godrie

Appuyée par Ronald Cameron

Les membres conviennent de procéder à la levée de l'assemblée à 12h 30

PROPOSITION ADOPTÉE

Secrétaire : Jacques Bouchard, 19 novembre 2017